

Fiche Technique : cessation d activité site industriel Côte d Ivoire

Accompagnement de bout en bout pour planifier, exécuter et clôturer une cessation d’activité industrielle en Côte d’Ivoire, en conformité réglementaire, avec maîtrise des risques HSE, traçabilité opposable et optimisation des coûts/délais.

Objectifs de la mission

- Sécuriser juridiquement l’opération et obtenir une clôture administrative claire et défendable.
- Établir un état initial opposable et diagnostiquer les passifs (sols, eaux, réseaux, cuves).
- Assurer la conformité réglementaire: gestion des déchets, traitement des effluents, remise en état des sols.
- Maîtriser les risques HSE pendant curage/démantèlement via consignations, purges, inertages et contrôles.
- Structurer une traçabilité complète des décisions, contrôles et preuves (dossiers, PV, bordereaux).
- Réduire risques, coûts et délais grâce à un plan d’action séquencé et à la valorisation des matériaux lorsque pertinent.

Points de vigilance clés: rejets non maîtrisés, déversements accidentels, mauvaise classification des déchets, défauts de traçabilité. Prévenir par consignations planifiées, contrôles contradictoires, sécurisation des réseaux et communication structurée avec les autorités.

Cible / Bénéficiaires

- Directions générales, directeurs d’usine.
- Responsables Environnement et QHSE.
- Exploitants cédants, repreneurs potentiels et propriétaires fonciers.
- Sites soumis à autorisation environnementale et/ou comportant des risques (stocks, cuves, réseaux enterrés).
- Secteurs en Côte d’Ivoire: agro-industriel, plasturgie, matériaux, pétrolier/logistique portuaire (Vridi), mines/carrières, zones industrielles (Yopougon, San-Pédro, régions intérieures).
- Équipes projets et sous-traitants impliqués (démantèlement, dépollution, déchets, analyses).

Durée de la mission

Le planning est jalonné et dépend des délais d’instruction administrative, des risques HSE et de la complexité technique (consignations, inertages, accès, filières disponibles).

Phase	Objectif principal	Durée
-------	--------------------	-------

Pré-diagnostic & état initial	Identifier passifs/risques et cadrer les contrôles	Variable — selon complexité du site et accès aux données/ouvrages
Scénarios de démantèlement	Comparer modes opératoires, phasage et points d'arrêt	Variable — jalonnée par revues de risques
PGES & préparation chantier	Maîtriser impacts, sécuriser interfaces et sous-traitants	Variable — selon risques et exigences des autorités
Clôture & dossier de conformité	Consolider preuves et obtenir l'acceptation administrative	Fonction des délais d'instruction et compléments requis

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage réglementaire et gouvernance

- Notifications, référentiel de conformité, responsabilités alignées (exploitant, sous-traitants, propriétaire).
- Matrice RACI, jalons, indicateurs, registre des risques vivant.

2) Diagnostic environnemental initial

- Prélèvements, inspections, revue archives; caractérisation des sols/eaux et réseaux.
- État initial opposable, seuils d'acceptabilité selon usage futur; contrôles tiers et traçabilité des échantillons.

3) Scénarios de démantèlement et PGES de fermeture

- Comparaison des modes opératoires, consignations/purges, logistique et capacité de confinement.
- Plan d'actions priorisé, critères objectifs, points d'arrêt décisionnels.

4) Concertation autorités et parties prenantes

- Calendrier d'échanges, supports factuels, visibilité sur nuisances temporaires.
- Protocole de gestion des alertes/réclamations, réponses documentées.

5) Exécution: curage, démantèlement, dépollution, déchets/effluents

- Tri, caractérisation et filières agréées; conditionnement/étiquetage et rétention.
- Contrôles analytiques avant rejet; traçabilité complète (bordereaux, certificats).

6) Contrôles et assurance qualité

- Plan d'assurance qualité (ISO 14001), points d'inspection et essais de performance.
- Supervision indépendante, audits ciblés, tableau de bord QHSE et actions correctives tracées.

7) Clôture administrative et preuves opposables

- Dossier de conformité: études, résultats analytiques, preuves déchets, constats contradictoires, PV, rapports finaux.
- Réponses aux observations des autorités, obtention des documents de clôture.

8) Suivi post-fermeture (si requis)

- Plan de contrôle proportionné (points de mesure, fréquences, seuils d'alerte) et reporting aux autorités.
- Intégration dans une logique de garanties pour sécuriser la réaffectation du foncier.

